

Son histoire



M. Nicolle

C'était en 1861. Le Pape **PIE IX**, tout en étant chef spirituel de l'Eglise, gouverne une partie importante de la péninsule italienne. Ce pouvoir temporel lui est de plus en plus contesté. Dans le nord du pays, Cavour, premier ministre en Piémont, remet à **Napoléon III** la Savoie et le Comté de Nice, ce qui lui laisse toute liberté pour imposer **Victor-Emmanuel** comme roi souverain de l'Italie.

Le Pape en est réduit à exercer sa souveraineté sur Rome et ses environs, maigre pouvoir qui lui sera enlevé un peu plus tard. D'autre part, l'Eglise, face à une libéralisation à la fois politique et sociale dans l'ensemble de l'Europe, est fortement tiraillée entre chrétiens conservateurs et libéraux.

Ces tensions extrêmes inquiétaient bon nombre de catholiques en France, en particulier le Père Antoine Nicolle, missionnaire lazariste. **M. NICOLLE** est recteur d'un petit sanctuaire marial, Notre-Dame de Valfleury, niché dans les montagnes du Forez (Loire). Au lendemain de la cérémonie solennelle du couronnement de la Vierge miraculeuse de **VALFLEURY**, le 31 mai 1860, l'inspiration lui vient d'établir une association de prière pour soutenir le courage du Saint Père, comme l'Ange avait fortifié Notre-Seigneur à **GETHSÉMANI**.

Cette idée le poursuit longtemps. Pour sensibiliser les fidèles, M. Nicolle organise un chemin de croix qui débute par une méditation sur la scène de l'Agonie de Jésus au Jardin des Oliviers, et cela dans une grotte où il fait figurer les personnages de la scène de l'Evangile.

Puis un jour M. Nicolle prend la plume et commence à rédiger un règlement qu'il intitule **le Règlement de l'œuvre de la Sainte Agonie de Notre-Seigneur Jésus-Christ**.

Ce nom lui est venu avec l'idée même de l'Association, « *parce que c'est ce profond mystère de l'Agonie du Sauveur qui doit devenir, plus que jamais, comme une nouvelle source de grâces* ». M. Nicolle se rappelle tout à coup qu'il lui avait été dit, bien des années auparavant, qu'il fonderait une œuvre de ce genre, et que l'affaire irait à Rome. Il n'y pensait plus ... « *Ce souvenir me fit impression, me donnant à penser que Dieu peut-être s'en mêlait.* »

M. Nicolle veut consulter l'autorité ecclésiastique et se rend donc à Lyon pour exposer le tout au **CARDINAL DE BONALD**. Celui-ci l'écoute avec attention, et s'écrie : « *Cela pourrait bien venir de Dieu, Monsieur le Curé.* » Il ajoute : « *Mais c'est merveilleux Mr le Curé, mettez-moi le premier sur le registre, en tête des associés !* ». Il approuve le règlement : « *Cette Œuvre peut faire beaucoup de bien* ».

Le Supérieur Général des Lazaristes, **M. ETIENNE**, est aussi consulté. Le 15 décembre 1861, M. Etienne écrit à M. Nicolle : « *Oui, mon cher ami, elle vient de Dieu la pensée d'établir la Confrérie de L'Agonie de Notre Seigneur, et je vous engage à poursuivre sans délai la réalisation de ce projet... Ce n'est que l'application de la dévotion du Scapulaire de la Passion que Notre Seigneur a confiée au zèle de la Congrégation* ».

Dans le bref daté du **14 mars 1862**, Pie IX érige la Confrérie, exprimant le désir de voir une association si utile se développer de jour en jour. L'Archiconfrérie commence réellement à exister le **2 mai 1862**, par la célébration d'une **première messe**. Ainsi, née au sanctuaire de Notre-Dame de Valfleury, la pieuse association commençait sa vie le premier vendredi du mois consacré à la Sainte Vierge, « *sans aucun calcul de notre part* » écrivait le fondateur. « *Ceci n'est-il pas providentiel ? Je voulais commencer plus tôt, mais impossible* ».

M. Nicolle fondait aussi une nouvelle Communauté religieuse, celle des **Soeurs de la Sainte-Agonie** dont le but était de se dévouer au soin des malades.

Un bref du **15 mai 1865** élève l'association au rang d'Archiconfrérie pour le diocèse de Lyon.

Le **3 octobre 1873** un nouveau bref de Pie IX étend l'Archiconfrérie à toute la France et en fixe le siège principal dans la **Chapelle Saint-Vincent de Paul**, à Paris.

Peu de temps après la fondation, M. Nicolle envoie aux Associés une première circulaire, qui bientôt devient périodique sous le titre de **Bulletin** de l'Archiconfrérie de la Passion de Notre Seigneur Jésus-Christ.

Le Pape Léon XIII étend le titre d'**Archiconfrérie** à l'univers par un Bref du 2 octobre **1894**. C'est à partir de ce moment que l'œuvre s'étend de plus en plus et se répand dans le monde entier. Elle compte au début du XX^{ème} siècle, plus de deux cents Confréries agrégées : Jérusalem, Rome, Turin, Madrid, Bruxelles, Dublin, Alexandrie, Beyrouth, Salonique, Baltimore, Emmitsburg, Buenos-Aires, Lima, Guatemala, Bahia etc... Le nombre des Associés augmente de façon considérable et parmi les premiers, nous avons l'honneur de compter : St Pierre Julien Eymard, le P. Chevrier fondateur du Prado à Lyon, des Cardinaux, des Evêques... « *L'Archiconfrérie est comme une grande et vaillante armée de l'Eglise et du Pape et une école de dévouement et d'amour pour les mourants* ». Pour le **JUBILÉ** de l'Archiconfrérie, la cérémonie de la consécration de **l'autel de la Sainte Agonie** a lieu le 9 octobre **1912**, en la chapelle Saint-Vincent de Paul, par Mgr Tasso, évêque d'Aoste, Lazariste. Une grotte en staff se trouve placée derrière l'autel de marbre blanc pour recevoir la statue en bois sculpté de Jésus agonisant et de l'Ange lui présentant le calice. Une boiserie en chêne est sculptée pour entourer la grotte. Sous l'autel un bas-relief en bronze représente la mort de saint Joseph. La Mère des Douleurs aura aussi sa statue, et le Bon Larron la sienne.

Un **calice** magnifique, symbole du Calice de l'Agonie de Jésus est offert pour ce cinquantenaire.

Préparons-nous au cent-cinquantenaire qui approche...**2012 SERA LE PROCHAIN JUBILÉ** de l'Archiconfrérie ! ■